



HOTEL DES VENTES D'AVIGNON

CATALOGUE VENTE DE BIJOUX DU MERCREDI 11 JUILLET 2018 À 9H30

Lot	SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE	Estimations en €	
801	LEVRETTE : Montre de poche en or à remontoir, cadran doré, les secondes à 6h. Cuvette or. Etat de marche. Diam.: 48 mm. Poids brut : 60g. On y joint une giletière en fix.	400	440
802	Bracelet souple en or jaune maille américaine. Long.: 19.7 cm. Poids : 36g30.	700	750
803	LIP : Montre-bracelet de dame en or jaune. Bracelet maille tressée. Mouvement mécanique. A réviser. Poids brut : 17g40.	200	250
804	Montre de poche à remontoir extra-plate. Mouvement mécanique. Etat de marche. Absence de cuvette. Diam.: 43 mm. Poids brut : 47g50.	120	180
805	Chaîne giletière en or jaune maille gourmette. Long.: 45 cm. Poids : 22g50.	440	460
806	Bracelet ruban articulé en or jaune ciselé à décor de croisillons. Dim.: 182x26 mm. Poids : 73g50.	1400	1600
807	Chaîne giletière en or jaune composée de maillons vrillés. Long.: 41 cm. Poids : 21g10.	420	450
808	Montre de poche en or à remontoir. Cuvette or. Verre absent. Poids brut : 62g80.	400	440
809	Chaîne giletière en or composée de maillons gouttes. Long.: 41.5 cm. Poids : 21g70.	400	440
810	Bracelet jonc en or. Poids : 32g.	600	700
811	Bracelet en or articulé serti d'une pierre verte. Poids brut : 23,8g.	400	450
812	Chevalière en or ornée d'un camée. Poids brut: 4,7g	70	80
813	Chaîne giletière deux liens maille tressée avec clé de montre, et une montre de poche à clé, cuvette or. Long. chaîne : 30 cm. Poids brut total : 61g40.	500	600
814	Bracelet ruban souple en or jaune avec médaille de la Vierge en pendentif. Dim.: 180x24 mm. Poids : 56g20.	1100	1200
815	Montre de col en or à clé sur chaîne or. Cuvette or. Poids brut : 34g70.	220	260
816	Montre de poche en or à remontoir, boîtier poli, le dos monogrammé, boîtier doré. Cuvette or. Diam.: 45 mm. Poids brut : 50g60.	350	360
817	Montre-chronomètre de poche en or à remontoir. Le dos ciselé. Cuvette or. Diam.: 47 mm. Poids brut : 67g70.	420	500
818	Lot de trois bagues en or ornées de pierres d'imitation, quartz et petits diamants taillés en rose. Poids brut : 14g30.	180	220
819	Paire de larges créoles en or, torsadées. Diam.: 33 mm. Poids : 6g70.	120	150
820	Un collier ras de cou trois ors et une paire de boucles d'oreilles créoles trois ors. Poids : 6g40.	120	160
821	Bracelet souple en or jaune, maille anglaise. Long.: 18.5 cm. Poids : 15g70.	300	350
822	Parure en or jaune composée d'un collier et d'un bracelet maille anglaise. Long.: 40 et 19.5 cm. Poids : 30g60.	600	650
823	Collier ras de cou, maille palmier en chute. Long.: 40 cm. Poids : 32g20.	640	660
824	Chevalière en or ornée d'un camée. Poids brut: 3,3g	40	50
825	Bracelet mailles plates en or. 10,80g	200	220
826	Broche en or perles en forme de rosaces ornées de petites perles. 4,3g	80	100
827	Bague en or et pierres de couleur et petits diamants. Poids brut: 4,7g	100	150
828	Bague africaine en or ajouré. 8,20g	150	200
829	Montre de poche en or signée RAYSSAL à Salon. Email blanc (petit choc), chiffres romains. Cuvette en métal doré. Poids brut : 68g80.	400	450
830	Pendentif porte-bonheur en or. Poids brut: 4,9g	80	100
831	Paire de boutons de manchette en or à décor floral ajouré. Poids: 5,7g	80	120
832	Deux montres chronomètre en métal (une avec un petit choc)	30	50
833	Pendentif Art Nouveau "Fontaine de Jouvence"	20	30
834	WATERMAN: Stylo plume en argent, plume en or	100	150
835	Lot de pièces en argent : 7x50 F Hercule + 1x10 F Hercule + 12x100 F et 119x 5F semeuse (années 60) . Poids total : 1900g.	400	500
836	Croix en or. Poids : 2g80.	50	60
837	Chaîne en or maille filigranée. Poids : 6g80.	100	120
838	Chaîne draperie en or. Poids : 6g50.	100	120
839	Pendentif camée monture or. Poids brut : 4g40.	20	30

840	Chaine en or mailles alternées. Poids : 15g20.	300	320
841	Une chevalière en ors de couleurs et une alliance. Poids : 13g90.	260	300
842	Une chaine en or jaune avec un pendentif émaillé à déor de cigogne. Poids : 5g60.	100	140
843	Lot composé d'une bague et d'un pendentif en or gris ornés d'une aigue-marine, et de trois boucles d'oreilles en or ornées de perles de culture ou petits diamants et émeraudes dépareillées. Poids brut : 9g20.	150	200

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Priseur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

La vente aura lieu sur diaporama photos.

2- ORDRES D'ACHAT

Pour éviter les erreurs et les abus, nous ne prenons aucun ordre d'achat et/ou enchère téléphonique lors des ventes mensuelles de bijoux.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

5- FRAIS DE VENTE

18% TTC en sus de l'enchère

14.40% TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

6- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)

7- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

8- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

9- EXPÉDITION

Occasionnellement, et dans la mesure du possible, l'expédition des lots pourra être effectuée à la demande de l'adjudicataire, les frais étant à sa charge et sous son entière responsabilité ; l'expédition étant un service rendu à notre clientèle le Commissaire-Priseur ne pourra en aucun cas être recherché en cas de détérioration ou perte de colis. L'adjudicataire est réputé avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de La Poste et/ou de tout autre prestataire.